

1982

**SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX
DE L'AGGLOMÉRATION VERVIÉTOISE**

Siège social : 4801 STEMBERT, rue des Champs 35

RAPPORTS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DU

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

A L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS

DU 26 AVRIL 1983

1982

**SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX
DE L'AGGLOMÉRATION VERVIÉTOISE**

Siège social : 4801 STEMBERT, rue des Champs 35

RAPPORTS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DU

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

A L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS

DU 26 AVRIL 1983

1982

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX
DE L'AGGLOMÉRATION YVERTOISE

RAPPORTS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DU

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

A L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS

DU 28 AVRIL 1983

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.	LECLERCQ Henri,	Président,
	HALLEUX Michel,	Président suppléant,
	WARNOTTE Jules,	Administrateur-Directeur Général,
	BASSLEER Guy,	Administrateur,
	BOTTON Lambert,	Administrateur,
	DAMSEAUX André,	Administrateur,
	DEBAAR Jacques,	Administrateur,
	HACCOUR Joseph,	Administrateur,
	LALOUX Félix,	Administrateur,
	LAURENT Jacques,	Administrateur,
	LECLOUX Louis,	Administrateur,
	LEJEUNE Gaston,	Administrateur,
	PIROTON Guy,	Administrateur,
	VIELLEVOYE Claude,	Administrateur.

COMITÉ DE GESTION

MM.	LECLERCQ Henri,	Président,
	HALLEUX Michel,	Président suppléant,
	WARNOTTE Jules,	Administrateur-Directeur Général,
	DEBAAR Jacques,	Administrateur,
	HACCOUR Joseph,	Administrateur,
	LAURENT Jacques,	Administrateur.

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

M. COURTOIS Henri.

CHARGÉ DE MISSION DU GOUVERNEMENT

M. HEBETTE F.

DELEGUE DU MINISTRE DES FINANCES

M. LERICHE M.

COLLEGE DES COMMISSAIRES

MM. FUYAT Léon,
GILLIEAUX Henri,
WALGRAFFE André.

COMMISSION D'ADMINISTRATION

MM. LEBLANC, président,
M. LEBLANC, vice-président,
M. LEBLANC, secrétaire,
M. LEBLANC, trésorier,
M. LEBLANC, rapporteur.

COMMISSION D'ADMINISTRATION

MM. LEBLANC, président,
M. LEBLANC, vice-président,
M. LEBLANC, secrétaire,
M. LEBLANC, trésorier,
M. LEBLANC, rapporteur.

COMMISSION D'ADMINISTRATION

MM. LEBLANC, président,

CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON
M. LEBLANC, président,
M. LEBLANC, vice-président,
M. LEBLANC, secrétaire,
M. LEBLANC, trésorier,
M. LEBLANC, rapporteur.

COMMISSION D'ADMINISTRATION

MM. LEBLANC, président,
M. LEBLANC, vice-président,
M. LEBLANC, secrétaire,
M. LEBLANC, trésorier,
M. LEBLANC, rapporteur.

Société des Transports Intercommunaux de l'Agglomération Verviétoise

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des Associés du 26 avril 1983

Messieurs,

Conformément à l'article 31 des statuts, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport sur les opérations et la situation de la Société pour l'exercice social 1982 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1982, comprenant le bilan et les résultats d'exploitation.

1. — CONSEIL D'ADMINISTRATION, COMITE DE GESTION ET COLLEGE DES COMMISSAIRES

Au cours de l'exercice écoulé, des modifications sont survenues dans la composition du Conseil d'administration.

Par arrêté royal daté du 19 avril 1982, M. WARNOTTE a été nommé Administrateur-Directeur Général en remplacement de M. VAN DER STRAETEN ayant atteint l'âge de la retraite. De même, par arrêté royal daté du 30 août 1982, M. LALOUX a été nommé Administrateur représentant l'Etat ; ce mandat était vacant.

En ce qui concerne le Collège des Commissaires, l'Assemblée générale du 27 avril 1982 a renouvelé, pour une durée d'un an, conformément à l'article 23 des statuts, les mandats de M. FUYAT présenté par la ville de Verviers et de M. GILLIEAUX présenté par le Ministre des Communications.

M. WALGRAFFE a été nommé Commissaire en remplacement de M. POTIER, représentant le Ministre.

2. — GÉNÉRALITÉS.

Le Conseil d'Administration et le Comité de Gestion ont été mis au courant de la réduction très importante du budget de l'exercice sous revue (2.100.000 F) ; le montant de l'intervention de l'Etat ayant seulement été notifié dans le courant du mois de mai.

Des mesures d'économie ont dû être appliquées en réduisant le personnel des services administratif et technique et en modifiant les horaires de certaines lignes le samedi.

Le 1^{er} avril, M. le Ministre des Communications a accordé aux sociétés une augmentation de 20% des tarifs accompagnée, pour ce qui nous concerne, d'une modification du règlement pour l'application des réductions «familles nombreuses» sur les abonnements scolaires. Cette augmentation s'est traduite par une plus value de 14,5% des recettes.

A la fin de l'exercice, le nombre des voyageurs transportés est en régression de 3%. On constate de plus en plus une augmentation des abonnements généraux (tarif réduit), par contre le nombre des voyageurs billets et cartes est en diminution. Il faut signaler aussi qu'il y a eu 15 jours de grève qui influencent le % de perte des voyageurs.

Les dépenses d'exploitation sont de nouveau à la hausse, celle-ci est due aux augmentations des salaires et charges sociales, à la montée du prix des matières, principalement le gasoil et les pneus, et aux charges d'intérêts des emprunts contractés.

Quant au budget, les éléments nous ont été communiqués assez tardivement et les mesures pour réduire les dépenses ne sont intervenues qu'au milieu de l'exercice ; cependant, certaines de ces mesures ont déjà produit leurs effets grâce à l'effort de tout le personnel, de sorte que le compte d'exploitation a pu être clôturé dans les limites prescrites.

Au mois de septembre, le Conseil et le Comité de Gestion ont été informés de l'obligation faite aux sociétés de transport par M. le Ministre des Communications, d'élaborer un plan quinquennal pour la période de 1984 à 1988. Ce plan devait être basé sur une réduction de l'intervention de l'Etat de 1% chaque année pour obtenir une diminution de 5% des budgets en 1988.

Nonobstant les difficultés actuelles pour clôturer le budget, un plan quinquennal a été effectué ; celui-ci comprend de nouvelles mesures en vue de comprimer les dépenses de tous ordres et a été soumis aux membres du Conseil et du Comité de Gestion pour examen.

En ce qui concerne le personnel, le Conseil a désigné le sous-chef du Mouvement comme chef de ce service.

*

Rémunérations et avantages

Les Commissions Paritaires Nationales ont prolongé jusqu'au 31 décembre 1982, les effets des conventions collectives de 1980.

D'autre part en raison de la hausse de l'index des prix à la consommation, les rémunérations ont été majorées de 2% le 1^{er} janvier, respectivement de 558 F par mois, 569 F et 580 F les 1^{er} juillet, octobre et décembre 1982.

Pensions et retraites prématurées

Les bénéficiaires d'allocations de pension ou de retraite prématurée se répartissaient comme suit à la fin de chacune des cinq dernières années :

	1978	1979	1980	1981	1982
Agents ayant moins de 65 ans et mis à la retraite prématurée	14	15	18	23	22
Agents pensionnés	48	48	46	47	46
Veuves	61	62	63	62	63
Orphelins	—	—	—	—	—

5. — MATERIEL ROULANT

Le parc d'autobus comportait en fin d'exercice :

- 30 autobus VAN HOOL-MAN mis en service en 1981,
- 13 autobus DAF-Jonckheere mis en service en 1975,
- 10 autobus DAF-Jonckheere mis en service en 1969/1970.

6. — STATISTIQUES D'EXPLOITATION

Le tableau Annexe 1 donne pour les cinq dernières années, la population de la zone desservie, les effectifs, les longueurs de lignes exploitées, les kilomètres parcourus, les voyageurs transportés, les recettes ainsi que le nombre d'heures de travail par semaine du personnel salarié.

Le tableau Annexe 2 reprend les tarifs appliqués au cours de l'exercice.

7. — COMPTE D'EXPLOITATION

Le compte d'exploitation établi conformément à l'article 38 des statuts se présente comme suit pour l'exercice 1982 :

A. — RECETTES NETTES		
a) Recettes du trafic		57.469.893
b) Recettes de publicité		704.322
c) Produits de location		—
d) Autres recettes d'exploitation		328.527
TOTAL A		58.502.742
B. — DEPENSES		
a) Exploitation et entretien :		
Appointements, salaires et charges sociales		144.883.888
Matières et divers		25.589.578
b) Dotation pour le Fonds de Renouvellement et d'Amortissement		22.855.342
c) Charges d'assurances		1.773.934
TOTAL B		195.102.742
C. — RESULTAT DU COMPTE D'EXPLOITATION : (B — A)		136.600.000

29,98 %

Dépenses relatives au personnel

Les salaires et appointements payés en 1982 s'élèvent à 84.992.415 F. Les charges sociales à caractère légal atteignent 42.516.974 F et représentent 50% de l'ensemble des salaires et appointements. Les charges sociales et avantages à caractère extra légal s'élèvent à 17.776.278 F et représentent 20,9% de l'ensemble des salaires et appointements.

8. — EXAMEN DU BILAN AU 31 DECEMBRE 1982.

ACTIF		F	F	F
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
A. Terrains et constructions				68.364.940
Terrains				
valeur d'acquisition	1.845.382			
amortissements	0			
			1.845.382	
Constructions				
valeur d'acquisition	45.745.010			
amortissements	— 26.225.452			
plus-value	+ 47.000.000			
			66.519.558	
B. Installations, machines, outillage				915.624
valeur d'acquisition	5.002.796			
amortissements	— 4.087.172			
C. Mobilier et matériel roulant				86.728.416
Mobilier et matériel de bureau				
valeur d'acquisition	1.127.815			
amortissements	— 1.109.815			
Mobilier et matériel Service social			18.000	
valeur d'acquisition	79.990			
amortissements	— 79.990			
			0	
Matériel roulant d'exploitation				
valeur d'acquisition	131.933.063			
amortissements	— 45.414.647			
			86.518.416	
Autre matériel roulant				
valeur d'acquisition	600.231			
amortissements	— 408.231			
			192.000	
D. Immobilisations en cours				0
Total des immobilisations corporelles :		F		156.008.980

IV. — IMMOBILISATIONS FINANCIERES	F	F	F
C. Autres immobilisations financières			45.200
3. Autres créances et cautionnements versés en numéraires.		45.200	
Ce poste comprend des sommes déposées à titre de garanties diverses auprès d'une compagnie d'assurances, de la Société Nationale des Chemins de fer belges, de la Régie des Télégraphes et des Téléphones et de la Société Nationale de Distribution d'eau.			
VI. — STOCKS			7.040.253
A. Matières premières, matières consommables et fournitures		7.034.358	
Ce poste correspond à la valeur des marchandises et pièces de rechange en magasin au 31 décembre 1982.			
B. Marchandises en cours de réception		5.895	
VII. — CREANCES A UN AN AU PLUS			16.468.333
A. Résultant de livraisons de biens ou de prestations de services		2.238.898	
Ce poste représente les sommes dues par des tiers pour transports, prestations, ventes ou cessions.			
- factures aux clients	986.759		
- recettes effectuées mais non encore versées par nos chauffeurs	107.291		
- sommes dues par les dépositaires de cartes de voyages	1.144.848		
B. Autres créances			
2. Autres débiteurs		14.229.435	
- T.V.A. à récupérer	599.903		
- Créances sur le personnel	2.333		
- Ministère des Communications	13.348.184		
solde de compensation à recevoir pour l'exercice 1982 11.600.000			
quote-part intérêts à recevoir 1.748.184			
- Créances diverses	279.015		
IX. — VALEURS DISPONIBLES			28.728.690
Chèques à l'encaissement		154.490	
Comptes-courants	1.657.700		
Fonds d'emprunts	3.396.901		
Banques		5.054.601	
Chèques Postaux		23.099.988	
Caisses		419.611	
X. — COMPTES DE REGULARISATION			22.294
Il s'agit d'intérêts créditeurs dont l'encaissement n'aura lieu qu'après le 31 décembre 1982			

TOTAL DE L'ACTIF :

208.313.750

PASSIF	F	F	F
I. — CAPITAL			
Le capital fixé à			47.000.000
a été entièrement souscrit et libéré à la constitution de la Société. Il est représenté par 4.700 parts sociales de 10.000 F détenues actuellement à raison de 3.809 par l'Etat belge et de 891 par la Ville de Verviers.			
IV. — PERTE REPORTEE			— 47.741.399
Solde de la perte de 1964			
non compensé au 31 décembre 1982	—591.454		
Solde de la perte de 1975			
non compensé au 31 décembre 1982	—149.945		
		— 741.399	
Excédent des dépenses sur les recettes pour l'exercice 1982	— 136.600.000		
Versements de compensation reçus de l'Etat pour l'exercice 1982	+ 125.000.000		
Il reste à recevoir	— 11.600.000		
Somme portée dans les créances à un an au plus	+ 11.600.000		
	0		
Perte due aux amortissements exceptionnels constitués en 1979 lors de l'inventaire des immobilisations corporelles		—47.000.000	
V. — PLUS-VALUE SUR IMMOBILISATIONS			47.000.000
Plus value dégagée en 1979 lors de la réévaluation des immobilisations corporelles			
VII. — PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			3.401.063
Provision pour grosses réparations autobus	2.867.663		
Provision sinistres accidents tiers	133.400		
Provision travaux aux bâtiments	200.000		
Provision frais d'informatique	200.000		

VIII. — DETTES A PLUS D'UN AN

97.944.000

E) Etablissement de crédit

F 97.444.000

Emprunts à long terme pour le renouvellement du matériel et des installations.

Il s'agit des emprunts ci-après, contractés auprès du Crédit Communal de Belgique et exprimés en millions de francs.

EMPRUNTS			REMBOURSEMENTS				Soldes restant à rembourser 31-12-83
numéros	Date de l'A.R.	Valeur nominale	antérieurs	en 1982	à effectuer en 1983	totaux au 31-12-83	
5	26.08.1963	10	5,590	0,560	0,580	6,730	3,270
3	07.11.1963	1	0,733	0,063	0,065	0,861	0,139
7	04.04.1968	18	9,090	0,972	1,008	11,070	6,930
8	03.04.1970	10	4,530	0,520	0,540	5,590	4,410
9	25.10.1971	6	2,418	0,300	0,312	3,030	2,970
11	23.01.1973	14	10,626	1,652	1,722	14	0
12	29.03.1974	6	3,888	0,666	0,708	5,262	0,738
13	26.02.1975	17	14,597	1,819	0,584	17	0
14	26.03.1979	6	0,480	0,498	0,528	1,506	4,494
15	26.03.1979	31	0	2,480	2,573	5,053	25,947
16	25.02.1981	58	0	4,640	4,814	9,454	48,546
		177	51,952	14,170	13,434	79,556	97,444

H. Autres dettes

500.000

— avance de trésorerie, sans intérêt, octroyée par l'Etat (D.M. 13.12.1964)

IX. — DETTES A UN AN AU PLUS

54.383.590

A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

13.434.000

Remboursements à effectuer en 1983 sur emprunts à long terme pour le renouvellement du matériel et des installations

B. Etablissement de crédit

15.406.257

annuités d'amortissement sur emprunts venues à échéance le 31-12-1982. 5.303.000

intérêts débiteurs sur emprunts venus à échéance le 31-12-1982 6.041.223

Solde débiteur de notre compte-courant auprès du Crédit Communal de Belgique au 31-12-1982 3.964.331
Commission bancaire et intérêts débiteurs sur comptes-courants dus au 31-12-1982 97.703

C. Dettes résultant d'achats de biens et de services	1.384.110
Fournisseurs	1.306.056
Factures à recevoir	78.054

D. Dettes et provisions fiscales, sociales et salariales	24.098.123
Administration des Contributions	4.345.121
Office National de Sécurité Sociale	10.705.142
Institut National d'Assurance	
Maladie-Invalidité	15.209
Cie d'Assurances "Accidents de travail"	1.168
Personnel de la S.T.I.V.	5.427.135
Fonds sociaux et divers	3.604.348

F. Autres emprunts et cautionnements reçus en numéraire.	61.100
--	--------

Ce montant comprend uniquement les garanties reçues sur abonnements

X. — COMPTES DE REGULARISATION	6.326.496
--------------------------------	-----------

Cette rubrique comprend les charges de 1982 non encore payées et les recettes encaissées anticipativement

TOTAL DU PASSIF :	208.313.750
-------------------	-------------

STATISTIQUES ANNUELLES

	1978	1979	1980	1981	1982
Population desservie	80.700	80.200	79.000	78.400	78.000
Effectifs du personnel (au 31 déc.)					
Salariés	136	142	136	135	134
Appointés	24	24	25	24	21
TOTAL	160	166	161	159	155
Longueur des lignes exploitées Km	53,91	55,41	55,41	55,41	55,93
Kilomètres parcourus					
Services publics	1.913.470	1.886.509	1.847.931	1.818.594	1.753.837
Services spéciaux	32.123	35.514	33.144	29.909	29.085
TOTAL	1.945.593	1.922.023	1.881.075	1.848.503	1.782.922
Millions de places-Km offer- tes.	175,1	173,0	169,3	165,0	158,7
Voyageurs transportés (*)					
Billets	1.686.800	1.552.300	1.372.200	1.330.900	1.162.600
Cartes	2.498.500	2.558.900	2.462.400	2.402.500	2.239.000
Abon. scolaires	2.590.200	2.641.300	2.758.700	2.812.500	2.790.400
Abon. généraux	262.200	433.800	626.700	779.300	905.700
Abon. ouvriers (**)	25.800	25.700	23.400	23.100	6.000
TOTAL	7.063.500	7.212.000	7.243.400	7.348.300	7.103.700
Recettes brutes du trafic					
Billets et cartes	43.669.400	45.339.900	47.052.500	46.009.900	48.059.900
Abon. scolaires	4.232.000	4.608.400	5.082.100	5.477.600	6.501.900
Abon. généraux	1.093.100	1.798.800	2.616.000	3.236.200	4.200.400
Abon. ouvriers (**)	137.800	145.600	149.400	148.000	38.300
Services spéciaux	1.722.600	1.956.700	2.015.500	2.001.100	2.117.600
TOTAL	50.854.900	53.849.400	56.915.500	56.872.800	60.918.100
Augmentation des tarifs	1.8.1978 (+ 10%)	—	16.1.1980 (+ 12%)	—	1.4.1982 (+ 20%)
Nombre de jours d'exploitation	365	364	366	363	350
Nombre d'heures de travail du personnel par semaine	40	38 (1 ^{er} octobre)	38	38	38

(*) Non compris services spéciaux.

(**) supprimés au 1-4-82

TARIFICATION		
	Jusqu'au 31-3-82	A partir du 1-4-82
Billets : direct	F	F
correspondance	17,—	21,—
	18,—	22,—
Carte de voyages vendue hors voiture	85,—	102,—
	(9 voyages)	(9 voyages)
sur voiture	110,—	135,—
	(9 voyages)	(9 voyages)
Abonnement général — 1 mois	440,— (1)	530,— (1)
—12 mois consécutifs	4.400,— (1)	5.300,— (1)
Abonnement ouvrier (hebdom.)	77,—	supprimé
Abonnements scolaires :		
a) domicile-école :		
— trimestriel	830,—	1.080,—
— annuel	2.150,— (10 mois)	2.780,— (10 mois)
b) libre-parcours :		
— trimestriel	1.090,—	1.310,—
— annuel	2.710,— (2)	3.390,— (12 mois)

(1) pour les jeunes de moins de 21 ans et pour les personnes âgées à partir de 65 ans, ces prix sont respectivement de 350 F et de 3.500 F jusqu'au 31 mars 1982 et de 440 F et de 4.400 F à partir du 1^{er} avril 1982.

(2) moyennant supplément de 270 F ces abonnements sont rendus valables pendant les deux mois de vacances d'été.

Rapport du Collège des Commissaires à l'Assemblée Générale des Associés du 26 avril 1983

Messieurs,

En exécution du mandat dont nous avons été investis par l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés du 27 avril 1982 et conformément aux statuts, nous avons procédé à l'examen du bilan et des comptes de résultats au 31 décembre 1982.

Nous avons veillé notamment à l'application des dispositions légales concernant la présentation du bilan. Cette dernière et celle des autres comptes annuels sont conformes à la loi du 17.7.75 et à ses arrêtés d'exécution.

Les postes du bilan et des comptes de résultats ont été vérifiés par sondages. Les comptes financiers, les créances et les dettes ont également fait l'objet de nos vérifications.

En cours d'exercice, nous avons contrôlé les existences en magasin ainsi que les comptes d'exploitation mensuels, en nous rapportant aux comptes et pièces justificatives mises à notre disposition.

Il a toujours été répondu obligeamment à toutes demandes d'explications. Nous tenons à remercier la Direction et les Services de la Société pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans l'accomplissement de notre mission.

En conséquence, nous vous proposons d'adopter le bilan et le compte de résultats qui vous sont soumis par le Conseil d'Administration.

Stembert, le 1^{er} avril 1983.

LE COLLÈGE DES COMMISSAIRES

A. WALGRAFFE

L. FUYAT

H. GILLIEAUX

1. BILAN AU 31

ACTIF

	Indices mécán.	au 31-12-82	au 31-12-81
III. — IMMOBILISATIONS CORPORELLES		F	F
A. Terrains et constructions	0309	68.364.940	70.716.940
B. Installations, machines et outillage	0319	915.624	849.000
C. Mobilier et matériel roulant	0329	86.728.416	98.300.894
D. Immobilisations en cours	0339	0	0
Total	0399	156.008.980	169.866.834
IV. — IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
C. Autres immobilisations financières			
3. Autres créances et cautionnements versés en numéraire	0423	45.200	46.600
Total	0499	45.200	46.600
VI. — STOCKS			
A. Matières premières, matières consommables et fournitures	0609	7.034.358	7.445.889
B. Marchandises en cours de réception	0619	5.895	104.736
Total	0699	7.040.253	7.550.625
VII. — CREANCES A UN AN AU PLUS			
A. Résultant de livraisons de biens ou de prestations de services	0709	2.238.898	1.989.551
B. Autres créances			
2. Autres débiteurs	0712	14.229.435	32.074.818
Total	0799	16.468.333	34.064.369
IX. — VALEURS DISPONIBLES	0999	28.728.690	6.495.547
X. — COMPTES DE REGULARISATION	1099	22.294	44.045
TOTAL DE L'ACTIF	1999	208.313.750	218.068.020
COMPTES D'ORDRE :			
— ouverture de crédit auprès du Crédit Communal de Belgique		24.432.538	25.000.000
— contrevaletur des cartes de voyages en dépôt chez les commerçants		719.712	745.620

DECEMBRE 1982

PASSIF

	Indices mécán.	au 31-12-82	au 31-12-81
I. — CAPITAL		F	F
A. Capital souscrit	2109	47.000.000	47.000.000
Total	2199	47.000.000	47.000.000
IV. — PERTES REPORTEES (—)	2499	—47.741.399	—47.741.399
V. — PLUS-VALUE SUR IMMOBILISATIONS	2599	47.000.000	47.000.000
VII. — PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2799	3.401.063	2.671.598
VIII. — DETTES A PLUS D'UN AN			
E. Etablissements de crédit	2849	97.444.000	110.878.000
H. Autres dettes	2879	500.000	500.000
Total	2899	97.944.000	111.378.000
IX. — DETTES A UN AN AU PLUS			
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	2909	13.434.000	14.170.000
B. Etablissements de crédit	2919	15.406.257	13.374.733
C. Dettes résultant d'achats de biens et de services	2929	1.384.110	4.044.386
D. Dettes et provisions fiscales, sociales et salariales	2939	24.098.123	21.842.162
F. Autres emprunts et cautionnements reçus en numéraire	2959	61.100	65.040
G. Autres dettes	2969	0	0
Total	2999	54.383.590	53.496.321
X. — COMPTES DE REGULARISATION	3099	6.326.496	4.263.500
TOTAL DU PASSIF	3999	208.313.750	218.068.020

2. RESULTATS DE

I. RESULTATS

CHARGES

	Indices mécan.	du 01-01-82 au 31-12-82	du 01-01-81 au 31-12-81
		F	F
A. Marchandises, matières premières, matières consommables et fournitures			
1. Achats	4101	17.494.409	17.508.673
2. Variations des stocks (augmentation —, réduction +)	4102	510.372	— 1.420.291
Total	4109	18.004.781	16.088.382
B. Biens et services divers			
1. Achats et livraisons	4111	8.450.810	8.304.887
Total	4119	8.450.810	8.304.887
C. Personnel			
1. Rémunérations, pensions et autres frais de per- sonnel	4121	145.635.287	139.410.850
Total	4129	145.635.287	189.410.850
D. Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges			
1. Amortissements	4131	14.341.277	7.219.416
2. Réductions de valeur sur créances à un an au plus	4132	9.867	0
3. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations —)	4133	568.161	2.344.284
Total	4139	14.919.305	9.563.700
E. Autres charges d'exploitation	4149	436.200	470.806
COUT DES VENTES ET PRESTATIONS	4199	187.446.383	173.838.625

L'EXERCICE 1982

D'EXPLOITATION

PRODUITS

	Indices mécan.	du 01-01-82 au 31-12-82	du 01-01-81 au 31-12-81
		F	F
A. Chiffre d'affaires (TVA exclue)	5109	57.469.893	53.653.571
C. Travaux internes valorisés aux immobilisations	5129	0	443.991
D. Autres produits d'exploitation	5139	2.377.089	2.145.177
VENTES ET PRESTATIONS	5199	59.846.982	56.242.739

CHARGES				II. RESULTATS	FINANCIERS	PRODUITS		
A. Charges des dettes à plus d'un an 1. Intérêts	Total	4201	12.334.581	11.902.083	B. Produits des autres créances, des placements de trésorerie et des valeurs disponibles	5219	230.275	464.968
		4209	12.334.581	11.902.083				
B. Charges des dettes à un an au plus		4219	307.936	210.555	PRODUITS FINANCIERS	5299	230.275	464.968
C. Autres charges financières								
2. Charges financières diverses		4222	155.126	159.482				
Total		4229	155.126	159.482				
CHARGES FINANCIERES		4299	12.797.643	12.272.120				

V. RESULTATS				DE L'EXERCICE			
A. Bénéfice de l'exercice	4509	0	594.566	1. Intervention de l'Etat dans les résultats d'exploitation	_____	136.600.000	126.490.640
				2. Intervention de l'Etat dans les résultats financiers et exceptionnels	_____	3.566.769	3.506.964
				A. Perte de l'exercice	5509	0	0
TOTAL DES CHARGES	4599	200.244.026	186.705.311	TOTAL DES PRODUITS	5599	200.244.026	186.705.311

AFFECTATIONS ET				PRELEVEMENTS			
A. Solde en perte à imputer				C. Perte à reporter	5629	741.399	741.399
1. Résultat de l'exercice	4601		— 594.566				
2. Résultat reporté	4602	+ 741.399	+ 1.335.965				
Total	4609	741.399	741.399				
TOTAL GENERAL	4699	741.399	741.399	TOTAL GENERAL	5699	741.399	741.399

3. ANNEXE

4. Etat des immobilisations

	Ind. mécán.	Terrains et constructions	Ind. mécán.	Installations et outillages
		F		F
1. Valeur comptable au 31-12-81	6331	+ 70.716.940	6361	+ 849.000
a. Prix d'acquisition	6332	+ 47.590.392	6362	+ 4.588.093
b. Plus-values actées	6333	+ 47.000.000	6363	0
c. Amortissements et réductions de valeurs actés	6334	— 23.873.452	6364	— 3.739.093
2. Mutations de l'exercice	6335	— 2.352.000	6365	+ 66.624
a. Acquisitions (y compris les travaux internes)	6336	0	6366	+ 324.943
b. Cessions et retraits en prix d'acquisition	6338	0	6368	— 13.001
f. Amortissements ou réductions de valeur :				
— constitués	6344	— 2.352.000	6374	— 258.319
— annulés	6345	0	6375	+ 13.001
3. Valeur comptable au 31-12-82	6348	+ 68.364.940	6378	+ 915.624
a. Prix d'acquisition	6349	+ 47.590.392	6379	+ 4.900.035
b. Plus-values actées	6350	+ 47.000.000	6380	0
c. Amortissements et réductions de valeurs actés	6351	— 26.225.452	6381	— 3.984.411

	Ind. mécán.	Mobilier et matériel roulant	Ind. mécán.	Immobilisations en cours
		F		F
1. Valeur comptable au 31-12-81	6391	+ 98.300.894	6421	0
a. Prix d'acquisition	6392	+ 133.587.619	6422	0
b. Plus-values actées	6393	0	6423	0
c. Amortissements et réductions de valeurs actés	6394	— 35.286.725	6424	0
2. Mutations de l'exercice	6395	— 11.572.478	6425	0
a. Acquisition (y compris les travaux internes)	6396	+ 158.480	6426	0
b. Cessions et retraits en prix d'acquisition	6398	— 5.000	6428	0
f. Amortissements ou réductions de valeur :				
— constitués	6404	— 11.730.958	6434	0
— annulés	6405	+ 5.000	6435	0
3. Valeur comptable au 31-12-82	6408	+ 86.728.416	6438	0
a. Prix d'acquisition	6409	+ 133.741.099	6439	0
b. Plus-values actées	6410	0	6440	0
c. Amortissements et réductions de valeurs actés	6411	— 47.012.683	6441	0

	Ind. mécán.	Autres créances et cautionnements	
		F	
1. Valeur comptable au 31-12-81			
a. Prix d'acquisition	+	46.600	
	+	46.600	
2. Mutations de l'exercice		— 1.400	
a. Acquisitions			
b. Cessions et retraits en prix d'acquisition	—	1.400	
3. Valeur comptable au 31-12-82			
a. Prix d'acquisition	+	45.200	
	+	45.200	

	Ind. mécán.	Montants relatifs à l'exercice clôturé	
		F	F
11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
a. charges de grosses réparations et de gros entre- tiens	7001	3.267.663	2.536.598
b. risques de pertes ou de charges découlant pour l'entreprise de litiges en cours	7007	133.400	135.000
12. MONTANT OU PARTIE DES DETTES GARANTIES PAR :			
c. les pouvoirs publics belges	7103	110.878.000	125.048.000
13. DETTES A PLUS D'UN AN ECHEANT DANS L'ANNEE (rub. IX A du bilan)			
e. établissements de crédit	7207	13.434.000	14.170.000
16. REMUNERATIONS, PENSIONS ET AUTRES FRAIS DE PERSONNEL (rub. I. C du compte de résultats)			
a. rémunérations	7501	85.342.035	84.088.010
b. cotisations patronales d'assurance sociale	7502	33.403.633	31.993.714
c. autres avantages sociaux et frais de personnel	7503	16.435.813	14.430.807
d. pension de retraite et de survie	7504	10.453.806	8.898.319
17. REMUNERATIONS DIRECTES ET INDIRECTES ET PENSIONS ATTRIBUEES, A CHARGE DU COMPTE DE RESULTATS, AUX ADMINISTRATEURS ET COM- MISSAIRES	7601	349.620	401.620

REGLES D'EVALUATION

A. Immobilisations corporelles.

Tous les biens repris dans les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'un inventaire détaillé. Ils ont été évalués à leur valeur d'apport, d'acquisition ou de revient. Lorsque cette valeur initiale n'a pu être retrouvée, elle a fait l'objet d'une estimation.

L'amortissement des biens dont l'achat a été financé par le compte d'exploitation est opéré intégralement dans l'année.

Pour les biens financés par emprunts, l'amortissement est pratiqué au rythme des remboursements puisque la dotation mise à charge du compte d'exploitation est calculée de manière à couvrir les intérêts et les tranches de remboursement des emprunts.

B. Stocks

Les entrées se font au prix facturé par le fournisseur, toute remise étant déduite. Les sorties sont valorisées au prix moyen propre à chaque article. Toute entrée ou rentrée donne lieu au calcul d'un nouveau prix moyen.

C. Provisions pour risques et charges

- | | | |
|----|---|-------------|
| a) | Provision pour sinistres à régler aux tiers | 133.400 F |
| | Cette provision a été constituée pour couvrir les dépenses qui résulteront des indemnités que nous paierons à des tiers pour des sinistres survenus en 1982, dont la responsabilité nous incombe mais dont la charge n'est pas connue en fin d'exercice ; | |
| b) | Provision pour grosses réparations d'autobus | 2.867.663 F |
| | Provision constituée, dans les limites du budget, pour couvrir le coût des grosses réparations qui ont été reportées de l'exercice 1982 à l'exercice 1983. | |
| c) | Provision pour travaux aux bâtiments | 200.000 F |
| | Provision pour couvrir partiellement le coût de travaux aux bâtiments décidés en 1982. | |
| d) | Provision pour frais d'informatique | 200.000 F |
| | Estimation du coût du renouvellement du programme de gestion des stocks et de la création du programme journalier des prestations. | |

D. Tous les autres éléments de l'actif et du passif figurent pour leur valeur comptable.

REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE

L'allocation octroyée par la Société à ses pensionnés et à leurs ayants-droit résulte d'une convention collective. Cette allocation complète la pension légale de façon à assurer aux bénéficiaires des ressources en rapport avec le salaire d'activité de l'agent de mêmes qualification et ancienneté.

Le système de la pension complémentaire a été conçu comme un compte commun à tous les agents et excluant toute formation de pension à titre individuel. Il n'est par conséquent prévu aucune réserve mathématique ; la charge des pensions est supportée par le compte d'exploitation avec l'autorisation du Ministère des Communications.

SITUATION DU CAPITAL SOCIAL.

Le capital, entièrement libéré, s'élève à 47.000.000 F. et est représenté par 4.700 parts sociales de 10.000 F., toutes détenues actuellement par les pouvoirs publics associés.

Les parts sociales sont réparties comme suit :

Etat belge :	3.809
Ville de Verviers :	891

PUBLICATION DES EXTRAITS DES ACTES CONSTITUTIFS ET MODIFICATIFS DES STATUTS.

La Société a été constituée par acte passé devant Monsieur le Ministre des Communications, le 8 novembre 1961, conformément aux dispositions de la loi du 22 février 1961, relative à la création de sociétés de transports en commun urbains (Moniteur belge du 28 février 1961).

La constitution de la Société a été approuvée par l'arrêté royal du 31 décembre 1961 publié au Moniteur belge du 19 janvier 1962.

Modifications par A.R. du 16-07-1970 — M.B. du 07-08-1970,
du 22-06-1971 — M.B. du 30-06-1971,
du 20-07-1978 — M.B. du 15-09-1978.

CONCLUSIONS DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.

“En conséquence, nous vous proposons d'adopter le bilan et le compte de résultats qui vous sont remis par le Conseil d'Administration.”



